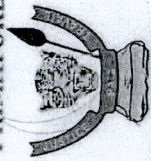


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 196/2023

A LA SOCIETE YANBO GROUP RDC Sarl

Après avoir reçu le contrat n° 004/DIRCAB/CGPMP/FR/2023, conclu avec la Présidence de la RDC, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre millions trois cent nonante-huit mille cinquante-six, dix-sept centimes (USD 4 398 056,17) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trente mille sept cent quatre-vingt-six, trente-neuf centimes (USD 30 786,39).

Fait à Kinshasa, le 27/10/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Directeur Général ad
René Kilian Kolombo